CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E198595** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2027**

ÉDITÉ LE 22/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEDAN 2022B00455

Siret : 919 641 225 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4753300

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21359838404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 21359838404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : MACONNERIE BRUNSON

Sigle : MACONNERIE BRUNSON

2 TER RUE DU GUE
08400 MANRE

Téléphone : 03 24 30 43 76 **Fax :**

Portable : 06 58 03 18 74

Responsabilité légale :
BRUNSON DAVID PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : maconnerie.brunson@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 619 962 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	07/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/07/2026 16:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.